



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
CONSEIL D'ADMINISTRATION
19 OCTOBRE 2021**

Procès-verbal de la 8e assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le mardi, 19 octobre 2021 à 19 h 00 (rencontre en vidéoconférence).

PRÉSENCES :

Mme Nicole Laveau	Présidente
M. Raynald Pelletier	Vice-président
M. Mathieu Legrand	Administrateur
M. Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Mme Gemma Drouin	Secrétaire
M. Mahamadou Sissoko	Trésorier
Alexandra Mauger	Conseillère en consultation publique Service de l'interaction citoyenne – Ville de Québec

ABSENCES :

M. André Garon	Administrateur
M. André Proulx	Administrateur

INVITÉS :

Mme Lydia Toupin	Conseillère en urbanisme – Ville de Québec
------------------	--------------------------------------------

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Alicia Despins	Conseillère municipale
Renée Poulin	Secrétaire de soutien

Trois membres du public assistent également à la rencontre.

IL Y A QUORUM

**ORDRE DU JOUR DE
LA 8^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
19 octobre 2021, 19 h 00
(RENCONTRE EN VISIOCONFÉRENCE)**

**Participer à la réunion Zoom
<https://villequebec.zoom.us/j/82521532797>**

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Demande d'opinion concernant le <u>Règlement modifiant le Règlement De l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 23102Ce et 23103Cc, R.C.A.2.V.Q. 300 (Projet omnibus dans le secteur commercial de Pierre-Bertrand)</u>	19 h 05
4.	Adoption du procès-verbal de la rencontre spéciale du 15 septembre 2021	19 h 35
5.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi, 21 septembre 2021	19 h 40
6.	Suivi aux procès-verbaux	19 h 45
7.	Période de la conseillère municipale	19 h 55
8.	Période de question des citoyens	20 h 05
9.	Plan d'action – Mise à jour	20 h 20
10.	Sondage - suivi	20 h 30
11.	Correspondance et trésorerie	20 h 40
	a) Correspondance	
	b) Bilan mensuel	
	c) Services de secrétariat	
12.	Divers	20 h 50
	a) Appui aux Terres des Sœurs de la Charité.	
	b) Projet de sécurité routière	
13.	Levée de l'assemblée	21 h 00

Nicole Laveau, Présidente

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nicole Laveau remercie les gens d'être présents en ligne.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Nicole Laveau effectue la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a d'autres points à ajouter. Elle ajoute les sujets suivants au point 11 – Correspondance et trésorerie :

- d) Frais d'impression
- e) Compensation financière

Les sujets suivants au point 12 – Divers sont ajoutés :

- c) Remerciements
- d) Période de discussions avec les candidats.

SUR UNE PROPOSITION DE M. MATHIEU LEGRAND ET SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel modifié.

ADOPTÉ

3. DEMANDE D'OPINION CONCERNANT LE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 23102Cc et 23103Cc, R.C.A.2V.Q. 300 (Projet omnibus dans le secteur commercial de Pierre-Bertrand)

Mme Lydia Toupin, conseillère en urbanisme, effectue la présentation concernant la présente demande d'opinion. Une période de questions s'ensuit.

Une série de questions de la part des administrateurs s'enchaîne, auxquelles répond Mme Toupin. Voir le document en annexe pour les détails.

Les membres du Conseil d'administration votent unanimement en faveur de l'option C.

21-CA-31

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'option C qui se lit comme suit : Accepter la demande, soit recommander au Conseil de Ville d'accepter, mais demande à celle-ci d'augmenter l'implantation d'arbres, notamment en cour avant, dans ce secteur commercial, en accord avec la Vision de l'arbre.

ADOPTÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 15 SEPTEMBRE 2021

21-CA-32

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. MATHIEU LEGRAND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 15 septembre 2021 tel que présenté.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 21 SEPTEMBRE 2021

21-CA-33

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-NOËL OUISSSE ET SECONDÉE PAR M. MATHIEU LEGRAND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 21 septembre 2021 tel que présenté.

ADOPTÉ

6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Au niveau de la demande de redéploiement du projet Fleur-de-Lys, Mme Laveau mentionne que celle-ci a été acceptée au Conseil de Ville du 4 octobre 2021.

7. PÉRIODE D'INFORMATION DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Aucun sujet n'a été transmis par Mme Alicia Despins.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question n'a été soulevée.

9. PLAN D'ACTION – MISE À JOUR

Mme Laveau effectue une mise à jour du plan d'action avec les membres du Conseil d'administration.

10. SONDAGE – SUIVI

Mme Laveau a effectué une vérification à la suite des copies du sondage qui ont été distribuées et elle compte 64 copies complétées à ce jour. M. François Labbé, responsable de la Ruche, a également envoyé aux membres de la Table de quartier l'information pour le sondage et a invité les gens à le compléter et à le diffuser dans leur réseau. Le nombre de sondages complétés devrait augmenter.

Elle a également fourni des copies papier à quatre organismes communautaires dans le quartier et elle les récupérera le jeudi ou vendredi d'octobre.

Selon le nombre de copies non-complétées, elle compte se rendre au supermarché IGA, pour tenter d'atteindre l'objectif de 100 répondants.

11. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

a) Correspondance

Mme Laveau précise qu'elle a reçu la correspondance concernant les Terres des sœurs de la Charité. Ce sujet sera discuté au point 12 – Divers.

b) Bilan mensuel

M. Mahamadou Sissoko mentionne que le bilan mensuel est de 588.46 \$.

c) Services de secrétariat

21-CA-34

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 85.00 \$ pour les services de secrétariat du 19 octobre 2021.

ADOPTÉ

d) Frais d'impression

Mme Laveau mentionne que les frais d'impression de documents est devenu un poste de dépenses important pour les membres du Conseil d'administration. Elle a procédé à l'impression de 85 copies du sondage chez Bureau en Gros, à 0.14 \$ la page. Elle a des factures qui totalisent 81.90 \$. Bien qu'elle n'ait pas soumis d'engagement préalable pour cette dépense, elle apprécierait que celle-ci lui soit remboursée.

21-CA-35

SUR UNE PROPOSITION DE M. MATHIEU LEGRAND ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'engager une dépense pour les frais d'impression du sondage.

ADOPTÉ

21-CA-36

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 81.90 \$ pour les frais d'impression du sondage, remboursables à Mme Nicole Laveau.

ADOPTÉ

e) Compensation financière

Depuis les 18 derniers mois, Mme Laveau précise qu'elle effectue beaucoup d'impression de documents elle-même, à ses propres frais, durant la pandémie de la COVID-19. Elle s'est questionnée sur la possibilité d'avoir une compensation de 25.00 \$ pour couvrir les frais d'impression (papier + encre) pour toute la période de la pandémie. Elle mentionne que d'autres personnes pourraient aussi bénéficier de cette compensation.

M. Raynald Pelletier fait part de son accord. Il a dû augmenter son forfait Internet actuel à un forfait Internet illimité à cause de l'utilisation de Zoom, ce qui lui coûte 15 à 20.00 \$ de plus par mois afin de participer aux rencontres virtuelles du Conseil d'administration. Une compensation de 25.00 \$ ou 30.00 \$ pour les dépenses engendrées pendant la pandémie serait appréciée.

Mme Alexandra Mauger mentionne qu'elle n'est pas certaine qu'une compensation s'applique pour les frais d'Internet. Cependant, les frais d'impression sont permis. On peut demander au bureau d'arrondissement des Rivières pour l'impression de documents. Pour un document nécessitant une plus grande quantité, on passe par les pressiers de la Ville. Elle fera le suivi des différentes dépenses autorisées.

M. Raynald Pelletier mentionne qu'il y a des primes COVID-19 un peu partout. Compte tenu que les membres du Conseil de quartier sont bénévoles, il réitère qu'il a été dans l'obligation d'augmenter son forfait Internet qui lui coûte, maintenant 100.00 \$ par mois au lieu de 40.00 \$.

M. Mahamadou Sissoko suggère que Mme Mauger effectue une recherche sur le type de dépenses que le Conseil peut autoriser et procéder à une résolution rétroactive depuis le début de la pandémie.

12. DIVERS

a) Demande d'appui pour les Terres des sœurs de la Charité

Mme Laveau précise que cet appui a pour but d'apporter une voie citoyenne à l'Institut Jean-Garon pour un énorme potentiel d'innovation agricole participative et pour donner suite au projet du Gouvernement du Québec d'acquérir les 210 hectares de l'ancienne ferme SMA dans l'arrondissement de Beauport. Ce sujet mérite un appui et elle a demandé une extension du délai. Elle demande si les membres du Conseil d'administration sont d'accord avec cet appui.

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il y a beaucoup de gens qui se battent pour avoir des terres agricoles dans un contexte urbain. M. Raynald Pelletier est d'accord avec les propos de M. Ouisse.

M. Mathieu Legrand mentionne qu'il s'agit d'un sujet important. Avec les élections, il y a beaucoup d'intérêt pour ces terrains. Il appuie la demande.

Mme Gemma Drouin et M. Mahamadou Sissoko sont d'accord.

21-CA-37

SUR UNE PROPOSITION M. MAHAMADOU SISSOKO ET SECONDÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier de Vanier donne son appui aux Terres des sœurs de la Charité.

ADOPTÉ

Mme Laveau mentionne que chaque membre du Conseil d'administration peut donner son appui personnel avec le lien Internet qu'elle leur enverra, mais il faudra le faire ce soir.

b) Sécurité routière

Dans le cadre du plan d'action Mme Laveau demande aux membres du Conseil d'administration s'il sera possible d'avoir notre propre projet de mobilisation en sécurité routière en 2021 d'ici les deux à trois prochaines semaines?

M. Raynald Pelletier mentionne que la sécurité routière fait aussi partie des déplacements sécuritaires des piétons. Mme Laveau mentionne que le projet de subvention a pour but d'éduquer les gens et modifier leurs comportements, ainsi que la sensibilisation et l'information. Elle enverra un lien Internet pour que les membres du Conseil puissent y réfléchir.

Mme Alexandra Mauger mentionne que le Conseil de quartier ne peut pas se substituer à la Ville en matière de sécurité routière. Ce ne peut pas être un ajout de panneaux par exemple. Ce projet porte plutôt sur ce qui pourrait amener les utilisateurs de la route à changer leurs comportements. Elle invite le Conseil d'administration à voir ou à s'inspirer de ce qui a été fait l'an passé. C'est suffisamment diversifié dans la nature des projets. Nous sommes là pour accompagner le Conseil de quartier à ce sujet. Il y a là une belle opportunité d'aller chercher des fonds et participer à la promotion du Conseil de quartier.

c) Remerciements

M. Mahamadou Sissoko saisit l'occasion pour transmettre ses remerciements à Mme Catherine Raymond, organisatrice communautaire auprès du CIUSSS-CN pour le quartier de Vanier, pour souligner sa présence régulière à nos assemblées. Elle incarne à elle seule l'assiduité de la communauté.

d) Période de discussions avec les candidats

M. Mathieu Legrand mentionne que le 25 octobre 2021, de 17 h 30 à 19 h 30, se tiendra une période de discussion avec les cinq candidats, en présentiel, au Centre d'art La Chapelle. Celle-ci sera disponible sur la page Facebook de la Ruche.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 20 h 38.

Mme Nicole Laveau
Présidente

Mme Gemma Drouin
Secrétaire